

# GLOSSAIRE DES TERMES PORTUAIRES

## A

### **Accostage**

Manœuvre d'approche finale du navire à l'ouvrage (quai ou appontement) conçu pour permettre le stationnement des navires, leur amarrage et la manutention.

### **Affréteur**

Personne qui loue un navire ou qui exploite un navire en location, selon les termes du contrat de location ou charte-partie d'affrètement.

### **Amarrage**

Immobilisation d'un navire au moyen d'aussières (câbles) à un quai ou une bouée.

### **Armateur**

Personne qui arme un navire en lui fournissant matériel, vivres, combustible, équipage et tout ce qui est nécessaire à la navigation.

### **Arrimage**

Opération qui consiste à fixer solidement les marchandises à bord du navire.

### **Avitaillement**

Fourniture des marchandises, vivres et combustibles nécessaires à bord du navire, pour le voyage en mer.

## B

### **Bâbord**

Côté gauche du navire considéré dans le sens de sa marche normale.

### **Ballast**

Espace compris dans le fond du navire sous les cales qu'on remplit, soit de combustible, soit d'eau pour faire lest ou modifier l'assiette du bâtiment. Par extension, ce mot désigne le liquide contenu dans le ballast

### **Bassin à flot**

Plan d'eau à niveau constant auquel on accède par une écluse.

### **Bassin à marée**

Bassin auquel on accède sans écluse et dont le niveau varie avec la marée.

### **Bollard**

Gros fût métallique à tête renflée implanté sur un quai pour l'amarrage des navires.

### **Bolster**

Plate-forme normalisée permettant le transport intermodal.

## C

### **Cabotage**

Se dit de navires navigants sur des zones définies, en principe limités à un pays. Le cabotage se distingue ainsi de la navigation au long cours et de la navigation au bornage.

**Capitainerie**

Service dépendant de l'autorité portuaire et chargé de coordonner les mouvements de navires dans le port et de la police.

**Carénage**

Opération de réparation ou d'entretien de la partie constamment immergée d'un navire.

**C & F**

Se dit d'une vente à l'étranger comprenant la valeur de la marchandise et le coût de son transport maritime ou fret, à l'exclusion de son assurance (coût et fret).

**Chargeur**

Personne qui expédie de la marchandise sur un navire.

**Connaissance  
B/L (en anglais)**

Titre représentant la propriété de la marchandise confiée par le chargeur à un Armateur. Le connaissance est établi par l'armateur et il permet au destinataire de réclamer la marchandise auprès de l'armateur.

**Consignataire**

Le consignataire de navires est la personne physique ou morale qui est chargée, soit à titre permanent, soit à titre occasionnel, d'effectuer, au nom et pour le compte de l'Armateur et/ou du transporteur maritime, tant au port d'embarquement qu'au port de débarquement du navire qui lui est consigné, c'est-à-dire adressé, les opérations que le capitaine n'effectue pas lui-même.

- Il accomplit auprès des Autorités portuaires, administratives ou autres, les formalités qui incombent au capitaine.

- Il reçoit au port d'embarquement les marchandises à transporter; Il les livre au port de débarquement à la personne à qui elles sont adressées.

Ces deux fonctions peuvent être confiées soit à la même personne physique ou morale, soit à deux personnes distinctes.

**Conteneur**

Engin de transport généralement de forme parallélépipédique conçu pour faciliter le transport sans rupture de charge et muni de dispositifs rendant sa manipulation aisée. Les conteneurs normalisés mesurent 20, 30 et 40 pieds de long, soit une capacité respective de 30, 45 et 60 m3.

**Conférence**

Entente d'armateurs visant surtout à l'application de taux de fret communs sur des destinations données et à la coordination des transports.

**Courtier**

Spécialiste achetant ou vendant des marchandises, ou négociant des assurances, des taux de fret, des titres et valeurs ou d'autres affaires pour le compte d'un commettant, moyennant une commission convenue ; les ventes ou transactions ne sont pas négociées en son nom propre mais au nom du commettant.

Il y a plusieurs catégories de courtiers, les principaux sont les suivants :

- courtier maritime, courtier interprète et conducteur de navires (assermenté).
- courtier d'affrètement (agissant pour le compte de la marchandise : exportateur, il recherche le navire),
- courtier d'affrètement (agissant pour le compte de l'armateur, il recherche la cargaison),
- courtier d'achats et ventes de navires,
- courtier assermenté,
- courtier juré d'assurances.

## D

### **Darse**

Désignation d'un plan d'eau rectangulaire entouré de quais pour l'accostage des navires dans le port.

### **Dégroupage**

Dispersion des marchandises à l'arrivée à destination des différents destinataires.

### **Dépotage**

Manutention consistant à sortir des marchandises d'un conteneur.

### **Despatch Money (en anglais)**

Prime payée par l'armateur pour tout temps gagné dans les opérations d'embarquement ou de débarquement d'un navire affrété.

### **Docker**

L'ouvrier docker est un ouvrier professionnel spécialisé dans le chargement et le déchargement des marchandises à bord des navires.

### **Drague**

Engin pour enlever les boues, les vases et les graviers du fond de l'eau.

### **Door to door**

Mode de cotation de fret - Transport intermodal assuré de porte à porte.

### **Duc d'Albe**

Faisceau de poteaux de bois, de tubes d'acier du bloc de ciment ancrés dans le fond des bassins ou des chenaux, sur lequel un navire peut s'amarrer ou s'appuyer.

## E

### **Edifact**

Electronic Data Interchange for Agriculture Commerce and Trade. Système d'échange d'informations électroniques normalisées au niveau mondial sous l'égide de l'ONU.

### **Elingue**

Cordages dont on entoure les colis pour les accrocher à un palan ou à une grue.

### **Empotage**

Manutention consistant à mettre des marchandises dans un conteneur.

### **Etale**

Période de la marée pendant laquelle le niveau d'eau reste constant (étale de marée) ou pendant laquelle la vitesse des courants marins s'annule (étale de courant).

### **Evitage (bassin d')**

Plan d'eau suffisamment vaste pour permettre à un navire de tourner.

### **E.V.P.**

Equivalent Vingt Pieds. Mesure statistique pour le trafic de conteneurs. En anglais, Twenty Foot Equivalent Unit (T.E.U.).

## F

**F.A.S.**

Se dit d'une vente dont la livraison est prévue le long du quai (Free Alongside Ship).

**F.C.L.**

Full Container Load. Quantité de marchandises constituant un conteneur complet.

**Feeder**

Petit porte-conteneurs collectant les conteneurs dans des ports secondaires pour les rassembler dans les grands ports (et réciproquement). Ce terme s'emploie aussi pour le transport de marchandises conventionnelles. Ce concept est né dans les années 1960 pour permettre de redistribuer les conteneurs des gros porte-conteneurs ne touchant plus que un ou deux ports par continents.

**Feederling**

Service assuré par les feeders. Collecte et redistribution des marchandises.

**F.I.O.**

Se dit d'un transport maritime excluant le coût de la manutention au chargement ou au déchargement (Free In and Out).

**F.O.B.**

Se dit d'une vente dont la livraison est prévue à bord du navire (free on Board)

**Fret**

Marchandise que transport le navire, chargement commercial d'un navire.

## G

**Groupage**

Rassemblement des marchandises en provenance de plusieurs chargeurs.

## H

**Hinterland**

Zone géographique d'influence économique d'un port pour un mode de transport d'acheminement donné.

## I

**Incoterms**

Règles internationales facultatives pour l'interprétation des termes de contrats de vente à l'étranger.

## J

**Jauge**

Volume du navire servant à son enregistrement et au calcul des taxes diverses qui lui sont applicables, ainsi que des primes d'assurance. L'unité de mesure est le tonneau de jauge, égal à 2,831 m<sup>3</sup> (100 pieds cubes anglais). On distingue la jauge brut, volume intérieur du navire augmenté du volume des espaces clos situés sur le pont (déduction faite du volume du double fond et de certains espaces au-dessus du pont supérieur et du volume des appareils divers pouvant exister sur un navire : cuisines, appareils auxiliaires, etc...) et la jauge nette qui correspond à la jauge brute, déduction faite des espaces réservés aux machines, cabines, locaux de l'état-major et de l'équipage, soutes à combustible, etc... Tout ce qui n'a pas une destination commerciale directe.

**Jours de planche (ou Staries)**

Nombre de jours stipulés et alloués à l'affrètement d'un navire pour les opérations de chargement et de déchargement de la cargaison.

## L

### **Lamanage**

Opération qui consiste à mettre les amarres d'un navire sur des bollards ou des ducs d'Albe et inversement.

### **L.C.L.**

Less than Containers Load. Quantité de marchandises devant être regroupées pour constituer un conteneur complet.

### **Lo-Lo (navire)**

Navire de charge à manutention verticale généralement utilisé pour le transport des conteneurs (Lift-on, Lift-off).

## M

### **Mât de charge**

Engin de chargement installé à bord du navire et au moyen duquel les marchandises sont embarquées et débarquées.

### **Manifeste**

Document douanier qui récapitule toutes les marchandises embarquées ou débarquées lors d'une escale.

### **Marnage**

Différence de niveau entre la basse mer et la pleine mer.

### **Mille marins**

Mesure internationale qui vaut 1 850 m et correspond à la longueur de la minute du méridien.

### **Môle**

Terre-plein entre deux darses.

### **Mouillage**

Opération consistant à jeter l'ancre en laissant filer la chaîne de façon à faire crocher l'ancre dans le fond.

### **Multimodal**

Désigne l'utilisation successive de plusieurs modes de transport pour transporter une marchandise d'un point à un autre point. Le cabotage maritime peut ainsi faire partie d'un transport multimodal.

## N

### **Nœud Marin**

Le nœud est une unité de vitesse ; un nœud correspond à un mille marin à l'heure.

## O

### **Open top**

Se dit d'un conteneur dont le toit est "ouvert".

## P

### **Palplanches**

Profilés métalliques susceptibles d'être fichés en terre et agrafés ensemble, utilisés dans la construction d'ouvrage de Travaux Publics.

**Pertuis**

Goulet de communication étroit entre deux plans d'eau.

**Pier to pier**

Mode de cotisation de fret. Transport assuré de quai à quai.

**Pilotage**

Assistance fournie par un pilote au capitaine de navire pour entrer ou sortir un navire du port.

**P.L.T.C.**

Port Liner Terms Charges - Partie des frais de manutention portuaire à la charge de la marchandise.

**Port en lourd**

Différence entre le poids du navire complètement chargé et le poids du navire vide ou léger. Capacité de chargement maximum permise par les règles internationales de sécurité.

**Portique**

Engin destiné à la manutention en bord à quai, il est équipé d'un chariot translatant perpendiculairement au quai et auquel est suspendue la charge. Les portiques à conteneurs sont équipés d'un cadre (spreader) pour la saisie des conteneurs. Les portiques pour pondéreux sont équipés d'une benne.

## R

**Rade**

Plan d'eau ayant un accès à la mer et pouvant servir de mouillage.

**Radoub**

Bassin aménagé pour exécuter à sec les réparations sur les navires (cale sèche).

**Remorquage**

Société fournissant au navire des remorqueurs pour lui permettre d'assurer des manœuvres dans les accès au Port.

**Ro-ro (navire)**

Navire de charge muni d'une passerelle permettant une manutention horizontale par roulage ou navire roulier (Roll-on, Roll-off).

## S

**Sas**

Partie de l'écluse située entre les portes amont et aval dans laquelle stationne le navire pendant le changement de niveau.

**Shipchandler**

Approvisionnement de navire.

**Sous-palan**

Mode de cotation de fret : la marchandise est prise en charge par l'armateur sous le palan de la grue ; à l'arrivée, la marchandise est livrée par l'armateur sous le palan de la grue.

**Soutage**

Approvisionnement d'un navire en combustible.

### **Stevedore**

Entrepreneur de manutention portuaire. Le stevedore dispose d'un personnel permanent (notamment docker) d'engins de manutention et il loue au PAD les grues ou rassemble d'autres moyens pour assurer la manutention depuis bord navire jusqu'à et y compris à terre.

### **Surestaries**

Somme à payer par l'affréteur d'un navire à l'armateur pour chaque jour, dépassant le nombre de jours convenus dans la charte-partie, pour le chargement ou le déchargement du navire.

## **T**

### **T.E.U.**

Twenty Feet Equivalent Unit - voir E.V.P.

### **Tirant d'eau**

Distance verticale entre la ligne de flottaison et la quille ou enfoncement du navire.

### **Time-charter**

Affrètement à temps.

### **Tramp**

Navire qui n'est pas exploité en ligne régulière mais dans le cadre d'un affrètement.

### **Transbordement direct**

Chargement d'une marchandise, d'un moyen de transport à un autre moyen de transport sans mise à terre.

### **Transitaire**

Le transitaire est un auxiliaire très important du commerce extérieur. Il intervient dans la chaîne du transport, soit comme mandataire, soit comme commissionnaire de transport.

- En tant que mandataire, il agit soit pour le compte du chargeur à l'embarquement, soit pour le compte du réceptionnaire au débarquement. Il a pour rôle de suppléer le chargeur ou le réceptionnaire, desquels il a reçu une mission bien précise. En tant que mandataire, il est assujéti au régime juridique du mandat, et à ce titre, sa responsabilité ne peut être recherchée que s'il a commis une faute dans l'exercice de sa mission. Il a une obligation de moyens.

- En tant que commissionnaire de transport, la mission du transitaire est d'organiser le transport de bout en bout. Il a la maîtrise totale des opérations et peut prendre dès lors les initiatives les plus larges. En tant que commissionnaire de transport, une obligation de résultat pèse sur lui. Il en résulte que sa responsabilité pourra être recherchée, même en cas d'absence de faute de sa part.

### **Tribord**

Côté droit du navire considéré dans le sens de sa marche normale.

### **Trip-charter**

Affrètement au voyage.

## **U**

### **Unité Payante (U.P.)**

Unité de taxation de fret, soit à la tonne, soit au mètre cube, à l'avantage du navire. Parfois "ad valorem" pour quelques marchandises de grande valeur.